

[2GENDERS]

[Generation and Gender ENergy DEprivation: Realities and Social policies]

Contract - BR/121/A5/2GENDERS

RÉSUMÉ

Cette recherche dédiée à la pauvreté énergétique en Belgique a été réalisée en 2014-2018. Selon Bouzarovski et Petrova (2015 : 36), la pauvreté énergétique est définie comme une pauvreté en services énergétiques. Ceux-ci comprennent le chauffage (ou le refroidissement) de l'eau et des espaces, la cuisine, l'éclairage, l'utilisation des technologies de l'information et du divertissement, etc. La pauvreté en services énergétiques est notamment due à l'inefficacité du parc immobilier et aux problèmes rencontrés par les ménages pour payer une consommation d'énergie considérée comme normale dans une société donnée.

Contexte

En Belgique, les inégalités augmentent, comme l'indique la proportion de personnes menacées de pauvreté : de 14,5 % en 2008, elle était de 16,3 % en 2017¹. D'autre part, les prix de l'énergie augmentent également : pour les consommateurs résidentiels, le prix final du gaz naturel a augmenté de 2,5 % entre janvier 2007 et décembre 2016². Il est donc pertinent d'étudier la pauvreté énergétique en Belgique.

En effet, l'accès à l'énergie et aux services qu'elle fournit peut devenir précaire et avoir des effets très négatifs sur le bien-être, menaçant la dignité et une existence décente qui sont désignés comme des droits fondamentaux dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 (Parlement européen, Conseil et Commission, 2000). En outre, la pauvreté énergétique est au carrefour de nombreux objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies (2015), à savoir l'ODD 1 : pas de pauvreté, l'ODD 7 : une énergie abordable et propre, l'ODD 10 : la réduction des inégalités, ODD 13 : des actions pour le climat. D'autres objectifs de développement durable sont aussi en jeu, comme le montrera ce rapport : santé et bien-être (ODD 3), égalité des sexes (ODD 5), villes et communautés durables (ODD 11), consommation et production responsables (ODD 12), et paix, justice et institutions fortes (ODD 16).

Objectifs et questions de recherche

L'acronyme de cette recherche, 2GENDERS, signifie en français « Pauvreté ÉNergétique selon la Génération et le Genre : Réalités et politiques Sociales »³. Il montre les objectifs de cette recherche qui ont été traduits en quatre questions de recherche (QR) :

1. Quels sont les ménages vivant dans la pauvreté énergétique en Belgique et quels sont les aspects générationnels et de genre de ce phénomène ? (QR 1)

¹ Le taux de risque de pauvreté est défini comme la proportion de personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian du pays. Source: https://ec.europa.eu/eurostat/cache/experimental_statistics/income-inequality-and-poverty-indicators/Flash-estimates-2018-Country-profiles.html

² <https://www.comparateur-energie.be/blog/2017/11/03/prix-gaz-belgique/#evolution>

³ En anglais : "Generation and Gender ENergy DEprivation: Realities and Social policies" (2GENDERS).

2. Les personnes vivant dans la pauvreté énergétique connaissent-elles d'autres fragilités, notamment en ce qui concerne les relations, la mobilité et la santé autodéclarée ? (QR 2)
3. Pour ces personnes, quelles sont leurs pratiques quotidiennes, en particulier celles liées à la consommation d'énergie, et quelles significations leur donnent-elles ? (QR 3)
4. Comment pouvons-nous traduire la voix des personnes vivant dans la pauvreté énergétique et vivant d'autres fragilités en recommandations politiques ? (QR 4)

Méthodologies

Il s'agit d'une recherche à méthodologies mixtes (Tashakkori & Teddlie, 1990), où des méthodes quantitative et qualitative ont été utilisées, ici en parallèle. Outre la revue de la littérature (chapitres 2 et 3), des analyses quantitatives et statistiques ont été effectuées de grandes bases de données belges provenant de larges enquêtes multi-pays (SILC et GGP) aux chapitres 4 et 5. Sur base de 60 entretiens approfondis avec des personnes vivant en situation de pauvreté énergétique dans les trois régions belges, et d'une observation participante dans la région bruxelloise, les approches qualitatives offre une description détaillée de la vie quotidienne en pauvreté énergétique (chapitre 6), avec un zoom sur le travail social et la guidance énergétique (chapitre 7). Sur cette base, des recommandations politiques pour lutter contre la pauvreté énergétique ont été élaborées et discutées (chapitre 8).

Résultats et conclusions

Dans la poursuite de la transition écologique, la théorie des capacités de l'économiste 'A. Sen (1999, 2009) constitue un premier pas de la réflexion sur la justice, et donc sur la pauvreté énergétique. L'énergie n'est pas nécessairement la condition d'une vie bonne et heureuse (Sen), pas plus que l'environnement n'est une ressource inépuisable (Jonas). Une deuxième étape propose de combiner les réflexions de Sen avec celles de Castoriadis sur l'imaginaire individuel et social et sa conception non libérale de la liberté et de l'autonomie, afin de créer un cadre dans lequel une voie démocratique de transition est possible. (Chapitre 3).

QR 1. Pour répondre à cet ensemble de questions de recherche, il faut d'abord définir qui est en situation de pauvreté énergétique en Belgique. Il n'y a pas de définition officielle de la pauvreté énergétique en Belgique, contrairement à la France par exemple. Dans cette situation, la prévalence de la pauvreté énergétique en Belgique varie considérablement en fonction des critères utilisés pour définir quel ménage ou quelle personne vit dans la pauvreté énergétique (chapitre 4). La proportion de ménages présentant cette forme de pauvreté en Belgique variait en 2012 entre 0,2 % (ménages en rupture de fourniture d'électricité – idem pour le gaz) et 14,0 % en « pauvreté énergétique mesurée » (ciblant les ménages consacrant trop de leur budget aux coûts de l'énergie) ainsi que 4,6 % de la « pauvreté énergétique cachée » (ciblant les ménages consacrant une part trop faible de leur budget à l'énergie). Un autre critère est celui du tarif social : en 2012, 8,2 % des ménages bénéficiaient d'un tel avantage pour l'électricité et 8,5 % pour le gaz. Ainsi, la proportion de ménages vivant dans la pauvreté énergétique dépend du point de vue adopté : soit une approche politique (les prétendus « bénéficiaires » d'un instrument politique donné), soit d'un point de vue normatif, par exemple sur la manière correcte de dépenser le revenu du ménage.

Au chapitre 5, une autre approche est suivie, basée sur l'expérience et les opinions recueillies lors d'une grande enquête quantitative (l'enquête Generation and Gender). Nous classons les répondants à cette enquête comme étant en situation de pauvreté énergétique s'ils signalent qu'il est (très) difficile, ou plutôt difficile de joindre les deux bouts et qu'ils ont des problèmes financiers pour garder leur maison suffisamment chauffée, ou qu'ils ont eu des retards pour payer leurs factures au cours des 12 derniers mois, ou les deux. Les ménages en pauvreté énergétique représentent 10,3 % des ménages en 2009. Malheureusement, ce chiffre ne peut pas être mis à jour car aucune enquête similaire n'a été entreprise en Belgique depuis lors. Pour les ménages en pauvreté énergétique, le revenu moyen est plutôt faible (1164 € par mois en 2009) mais les caractéristiques socio-

économiques décrites au chapitre 5 sont variées et hétérogènes. En ce qui concerne le sexe et l'âge de la personne interrogée au sein des ménages en pauvreté énergétique, il y a proportionnellement beaucoup plus de femmes (60,3 %) que d'hommes (39,7 %), et l'âge moyen de ces répondants est plus jeune (46,1 ans) que dans les autres catégories de notre typologie relative à la capacité de se chauffer.

Les ménages en pauvreté énergétique se répartissent ainsi. Plus d'un cinquième est constitué d'un homme vivant seul et, dans une proportion égale, d'une femme vivant seule (cette dernière risque d'être sous-estimée, voir les détails au chapitre 5) ; 29 % des ménages en pauvreté énergétique comprennent un couple, avec ou sans enfant à charge; Les familles monoparentales représentent près d'un ménage sur sept (14 %), dont la grande majorité (90 %) est dirigée par une mère (à noter que la ou les personnes à charge peuvent aussi être un petit-enfant, ou un frère ou une sœur du répondant); et enfin, 14 % de ces ménages se répartissent entre deux adultes, d'autres types de ménages sans personne à charge, et d'autres types de ménages avec au moins une personne à charge. Toujours en 2009, une comparaison par sexe et groupe d'âge montre que pour les répondants vivant seuls, la probabilité de vivre dans la pauvreté énergétique est similaire pour les hommes et les femmes si leur âge est inférieur à 60 ans (16 % de moins de 40 ans, 18 % entre 40 et 59 ans) et est plus élevée pour les femmes après 60 ans. Pour les femmes en famille monoparentale, cette probabilité est maximale à moins de 40 ans (35 %) et est loin d'être négligeable au-delà de cet âge (21 % entre 40 et 59 ans et 14 % après 60 ans), comme le montre le chapitre 5.

QR 2. L'isolement social, les problèmes de mobilité, ainsi que les problèmes de santé, y compris le manque de bien-être, sont associés au fait de vivre en pauvreté énergétique – associés et non causés par la pauvreté énergétique ou en dérivant – car notre approche est systémique plutôt que causale. Les personnes en pauvreté énergétique connaissent plusieurs autres types de fragilités, appelées « incapacités » au chapitre 5, à la suite du concept de capacité développé par Sen et Nussbaum. Ces incapacités semblent fonctionner le plus souvent dans des cercles vicieux, se renforçant mutuellement. Une conclusion importante du chapitre 5 est que ces incapacités se produisent dans les ménages en pauvreté énergétique dans plus d'aspects que prévu, notamment en ce qui concerne l'incapacité liée aux biens matériels et, chose intéressante, pour les incapacités liées aux activités de loisir (« le jeu ») et à la culture (« les sens, associés à l'imagination et la pensée »). La culture permet en effet de développer un autre imaginaire social, selon les termes de Castoriadis (1987), qui pourrait être plus juste et moins énergivore, donc plus conforme aux systèmes énergétiques à faible émission. L'écart entre les ménages vivant en pauvreté énergétique et les ménages les plus favorisés est également très important en ce qui concerne leurs capacités en matière de gestion émotionnelle, de santé et de consommation de protéines.

Au chapitre 6, l'analyse des 60 entretiens approfondis avec des personnes en pauvreté énergétique corroborent ces résultats de plusieurs manières. La pauvreté énergétique réduit l'espace physique, à la maison – une seule pièce chauffée – et hors de la maison : accès limité aux moyens de transport privés ou même publics, ainsi que sentiment de stigmatisation et de honte (comme indiqué au chapitre 7). Ce « rétrécissement spatial » (suivant Liddell et Morris, 2010 : 2993) est également un « rétrécissement mental » dû à l'anxiété et d'autres émotions négatives. De nombreuses personnes interrogées doivent continuellement compter l'argent restant, s'il en reste, jusqu'à la fin du mois. Cette anxiété, ainsi que les sentiments de vide, de solitude, de tristesse et d'impuissance sont souvent rapportés dans notre enquête qualitative (chapitre 6), ainsi que dans l'enquête Generation and Gender (chapitre 5). Les personnes en pauvreté énergétique ont l'impression de faire face à un monde incontrôlable et injuste, ce qui entraîne un sentiment croissant de perte de confiance en soi.

QR 3. Les personnes en pauvreté énergétique ont signalé des pratiques d'auto-restriction, en particulier une réduction du chauffage et des stratégies pragmatiques pour éviter de

souffrir d'un manque de chauffage (utilisation de lampes au kérosène, calfeutrage des portes et des fenêtres, port de vêtements supplémentaires, départ de la maison pour se réchauffer). Selon les personnes interrogées, ces pratiques auto-restrictives ont un impact important sur le niveau de vie de toute la famille. Les parents se sentent obligés de réduire leur propre bien-être en s'appliquant de sévères restrictions pour l'alimentation, la santé, le mobilier et les appareils ménagers, et les loisirs, mais ils sont fort affectés lorsque ces pratiques restrictives affectent le bien-être et la vie quotidienne de leurs enfants qu'ils cherchent à préserver (chapitre 6). Les entretiens approfondis montrent également des stratégies de coping, en plus de l'adaptation, telles que la recherche d'aide de l'entourage, des proches et de diverses institutions sociales publiques ou privées pour la construction de nouvelles solutions. Ainsi, ces personnes en pauvreté énergétique obtiennent l'aide des fournisseurs d'énergie pour négocier des plans apurant des factures, ou appliquent de nouveaux conseils en matière d'économies d'énergie et les enseignent à leurs enfants. Pour améliorer leur bien-être, ces personnes donnent et reçoivent de l'aide : nourriture, vêtements ou temps pour s'occuper des enfants. Il peut également s'agir d'une aide collective pour rénover le logement d'un voisin.

Le chapitre 7 fait état d'une observation participante de trois ans parmi les travailleurs sociaux et les bénéficiaires de l'aide sociale en région bruxelloise. Les thèmes-clés de cette analyse sont la recherche de reconnaissance personnelle et d'un foyer à valoriser, l'utilisation (ou non) des services sociaux, l'épuisement administratif, et des alternatives pour un accompagnement juste des personnes en situation de pauvreté énergétique.

QR 4. Neuf recommandations concluent le rapport. Elles sont liées à la politique énergétique (niveaux fédéral et régional), à la politique du logement (principalement au niveau régional) et à l'intégration sociale (niveaux fédéral et municipal). Elles se sont inspirées de l'analyse des entretiens approfondis et des recherches sur le terrain et ont été discutées avec les membres du comité des utilisateurs.

Mots-clés

Pauvreté énergétique. Privation de capacités. Pratiques d'auto-restriction. Entretiens approfondis. Politiques.